



## BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

### GARD

9 juillet 2014

Contact :

[florence.bertrand@gard.chambagri.fr](mailto:florence.bertrand@gard.chambagri.fr)

[bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

[www.gard.chambagri.fr](http://www.gard.chambagri.fr)

Contact :

Julie Carou

[olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:olive.nimes@wanadoo.fr)

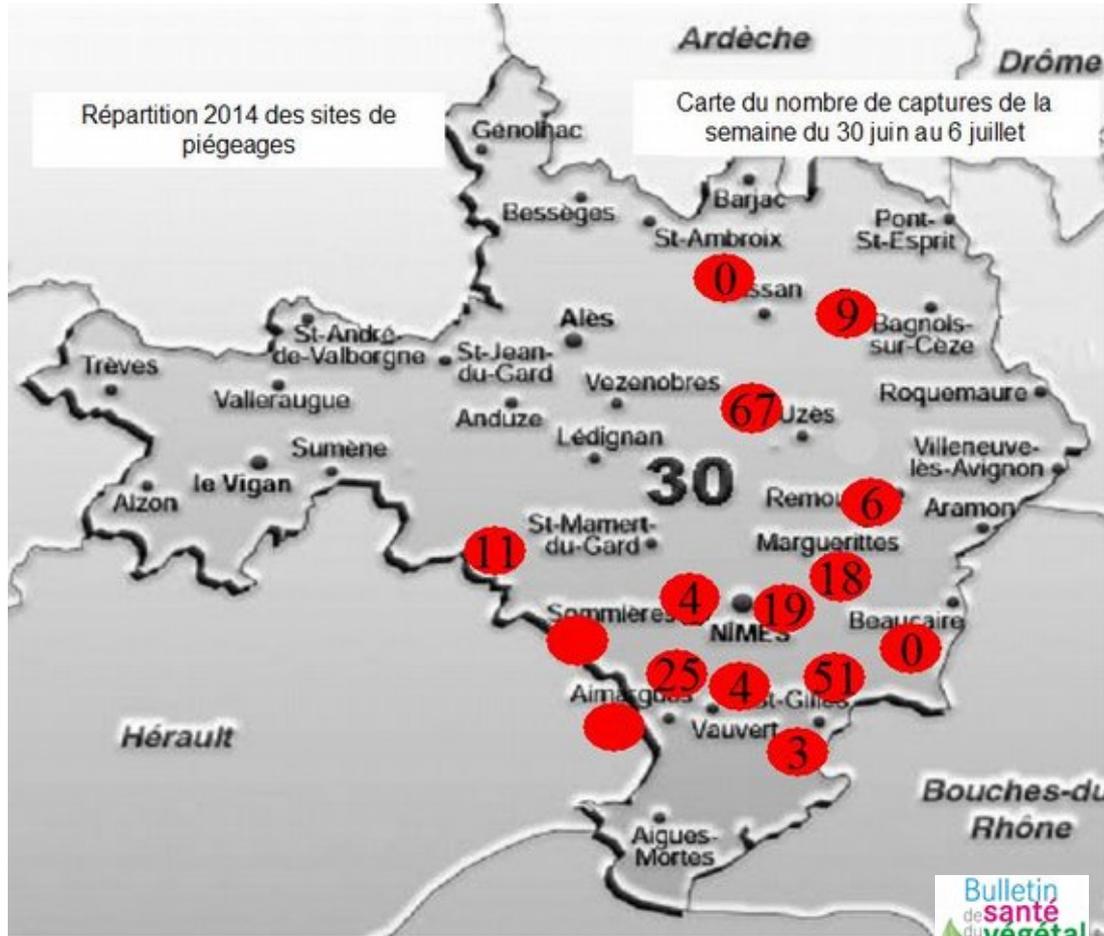
Tél:04.66.04.50.34

Les orages de fin de semaine dernière et début de celle-ci ont ralenti l'activité de la mouche, un temps seulement. Le nombre de captures est en progression.

Par ailleurs, dans la plupart des cas les précipitations ont lessivé les protections de type « barrière » mise en place.

La période ensoleillée qui démarre va conforter la pression actuelle du ravageur.

Il est primordial d'observer l'état du verger et repérer au plus tôt les signes de dégradation (piqûres de ponte)



Carte réalisée dans le cadre du :



Et de fait, en tenant compte de l'ensemble de ces éléments vous devez déterminer votre stratégie de lutte.

Par conséquent, que vous soyez en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter au bulletin Infolive, via le lien suivant : <http://www.afidol.info/infolive2014>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien du :

